



Municipalité de Roxton Pond
901, rue Saint-Jean
Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0
Tél. : 450 372-6875

AVIS PUBLIC D'EXAMEN D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

En vertu de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et de l'article 431 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), avis public est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Roxton Pond, que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 7 juillet 2026, à 19 h 30, au 901, rue St-Jean, à Roxton Pond.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2026-0008 AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 11-14

La présente demande concerne la propriété située au 625, rue Kennes, sur le lot 3 723 956 du cadastre du Québec, dans la zone R-11 du plan de zonage du *Règlement de zonage numéro 11-14*.

Cette demande vise à obtenir, par voie de résolution, l'autorisation de maintenir une porte de garage d'une hauteur de 4,3 mètres, située sur la façade d'un bâtiment accessoire donnant sur l'emprise de rue, conformément au permis numéro 2021-0485, en dérogation à l'article 74, paragraphe 11°, du *Règlement de zonage numéro 11-14*, lequel prescrit une hauteur maximale de 3,05 mètres.



Photo prise par l'agent d'immeuble en 2026

La présente demande est étudiée en vertu du *Règlement numéro 22-14 sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement de la Municipalité de Roxton Pond*, puisqu'elle déroge à une norme de zonage.

Toute personne intéressée peut faire parvenir ses représentations à la Municipalité de Roxton Pond et se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de communiquer avec M. Jean Bourret, directeur général et greffier-trésorier, par téléphone au 450 372-6875, poste 226, ou par courriel à l'adresse voirie@roxtonpond.ca.

Donné à Roxton Pond, province de Québec, ce 10 juin 2026.

Le directeur général et greffier-trésorier,


Jean Bourret